



Procédure de fin de prestation de services

Par **CGolene**, le **30/06/2017** à **07:16**

Bonjour,

Je suis maquettiste-infographiste en free-lance et je travaille depuis 5 ans dans une entreprise en prestation de services à "1/2 temps" toute la semaine. À la fin de chaque mois, je prépare ma facture : total du nombre d'heures x coût horaire, mais l'intitulé de ma facture est :

Travaux de P.A.O pour le mois de et le montant total (pas de t.v.a. Je suis en micro-bic) et nulle part n'apparaissent le mode de calcul (nbre de jours x coût horaire), je le note à côté sur un petit papier qui permet à la personne de contrôler. Tout fonctionnait bien, avec accord verbal sur le travail à effectuer lors de l'entretien d'entrée...

La société en question fonctionne avec l'époux qui gère les plannings d'atelier et son épouse qui fait tout l'administratif. Tout allait bien, jusqu'à ce que l'épouse comment à m'accuser de vouloir prendre sa place (sur le poste administratif), lorsque je lui laisse des messages téléphoniques (un client appelle pour dire qu'il vient chercher sa commande et qu'il vous dirait sa facture : je lui laisse le message et elle m'accuse de lui donner des ordres (!) Quand un client appelle, je note l'heure de l'appel, le nom..... comme il se doit, elle m'accuse de la prendre pour une débile (Nda) parce-que je note l'heure (!!!), ... sans compter ses textos où elle me rappelle que je reste à ma place, c'est elle la patronne,.. etc, etc.... et son mari dans tout cela ? Il fait l'autruche.

Suite à un dernier incident, j'ai appelé l'époux le lendemain matin pour lui dire que je ne venais pas pendant quelques jours, sa femme étant allée trop loin, et que je le tenais informé. Son épouse m'a envoyé un SMS disant : "on entend bien que tu n peux pas revenir quand tu veux ton poste va être remplacé sans explication d ta part" (copie du SMS). En plus elle veut des explications !!!!

Puis plusieurs appels téléphoniques auxquels j'étais dans l'impossibilité de répondre étant complètement anéantie par ce qui c'est passé la veille, au final, vendredi soir un autre SMS de la patronne m'indique que cette semaine, je reste chez moi.

Comme vous pouvez le comprendre, il m'est impossible psychologiquement d'y retourner, j'en ai les mains qui tremblent ... Il est clair que ne peux plus effectuer la tâche qui m'est assignée dans des conditions normales.

Quelle est la façon, au vu de cet exposé, d'arrêter de travailler avec eux sans risquer des représailles de sa part de sa part (elle ne se gênera pas si elle le peut) ? Comment formuler mon courrier ? et faire en sorte qu'elle me paie le début du mois de juin travaillé (14 jours).

Merci pour votre réponse... et votre patience à lire tout cet exposé.

Cordialement